



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
3412-MB/SC

ARRÊTÉ N° 2024/1273

Portant délégation de fonctions

Le Maire de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'élection du Maire du 4 juillet 2020

Vu les délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 puis du 2 février 2023 fixant le nombre d'Adjoints au Maire

Vu l'élection des Adjoints du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 et du 2 février 2023

ARRETE

Article 1

L'arrêté n°2022-886 du 17 mai 2022 portant délégation de fonctions à Madame Peggy MIQUEE est abrogé.

Article 2

Madame **Peggy MIQUEE** Conseillère Municipale, est déléguée :

- aux musiques,
- à la coopération culturelle transfrontalière.

Par ailleurs, elle assiste Mme Anne Catherine GOETZ et Mme Emmanuelle SUAREZ, Adjointes au Maire.

Article 3

Madame Peggy MIQUEE est désignée pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

Article 4

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 5

Ces délégations sont exercées pour la durée du mandat du Conseil municipal issu des élections du 28 juin 2020, sauf révocation de ma part.

Article 6

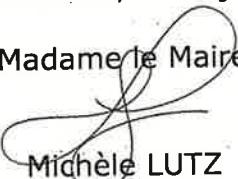
Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, et dont ampliation sera notifiée :

- à Madame Peggy MIQUEE,
- à M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 20 juin 2024

Madame le Maire

Michèle LUTZ


P. MIQUEE

PM

Spécimen de signature de Madame Peggy MIQUEE :

Spécimen de paraphe de Madame Peggy MIQUEE :

Copie par courriel :

- au service Accueil pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse,
- aux adjointes intéressées,
- au service des affaires démographiques,
- au service contrôle et comptabilité centrale,
- au service ressources humaines ,
- au service affaires juridiques,
- au service des relations internationales et transfrontalières,
- à la direction solidarité et culture,
- au Trésorier Principal de Mulhouse ,
- au Procureur de la République près le Tribunal Judicaire de Mulhouse.